



LOI MONTAGNE

Depuis 2021, du 1er novembre au 31 mars, certaines communes et routes en France ne pourront être empruntées que par des véhicules équipés pour l'hiver.

since 2021, the installation of winter tyres or snow chains is mandatory for drivers in several mountainous regions of France

QUELLES SERONT LES ZONES CONCERNÉES ?

Which areas will be affected?

La Loi Montagne s'applique dans les zones de massifs montagneux (définies par loi n°85-30 du 9/1/1985). Les Préfets des départements concernés définissent par arrêté - pris après avis des comités de massif - les communes à inclure, et les routes ou sections à exclure.

The "Loi Montagne" applies in the mountains areas and specifically in the Alps, the Massif Central, the Jura, the Pyrenees, the Vosges Massif or Corsica (defined by Law No. 85-30 of 9/1/1985).

QUELS ÉQUIPEMENTS POUR ROULER EN CONFORMITÉ ET SÉCURITÉ ?

Which equipment do you need to respect the legislation and drive safely?



4 pneus hiver recommandés // 4 winter tyres



une paire de chaines ou chaussettes // a pair of snow chains

Ou // or

Ces équipements sont disponibles en agence, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller SIXT afin d'obtenir plus d'informations.

This equipment is available in your branch, do not hesitate to ask your SIXT agent at the counter for more information.